

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026

Date de la convocation : 07 AVRIL 2026
EFFECTIF LÉGAL : 15
EFFECTIF EN EXERCICE : 15
EFFECTIF VOTANT : 15

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : , /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement

Numéro de la délibération : 2026-19 (ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE DELIBERATION)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article L. 1612-32 du Code général des collectivités territoriales, le résultat de l'exercice précédent doit être affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Financier Unique (CFU) et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir examiné et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, les résultats de clôture se présentent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 399 551.98€	Dépenses de l'exercice : 184 835.62€
Recettes de l'exercice 479 569.96€	Recettes de l'exercice : 15 836.75€
Résultat de l'année : 80 017.98€	Résultat de l'année : -168 998.87€
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 176 514.17€	Excédent : 238 751.56€
Résultats cumulés clôture : 256 532.15€	Résultats cumulés clôture : 69 752.69€
Restes à réaliser Dépenses : 0 €	Restes à réaliser Dépenses : 0 €
Restes à réaliser Recettes : 0 €	Restes à réaliser Recettes : 0 €
Résultats corrigés clôture : 256 532.15€€	Résultats corrigés clôture : 69 752.69€

RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE : 326 284.84€

Le Maire précise que la section d'investissement présentant un excédent de clôture de 69 752,69 €.

Afin de maintenir l'équilibre budgétaire sur l'année 2026, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante :

- Au compte R002 (Résultat de fonctionnement reporté) : 256 532,15 €

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. APPROUVE l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 (256 532,15 €) telle que proposée :
 - Au compte R002 (Résultat de fonctionnement reporté) : 256 532,15 €
2. DIT que ces montants seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2026.
3. CHARGE Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,



Le président de séance,

